



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 février 2015

CROUS : La FAGE appelle à renforcer le service public, non à le démanteler !

La cour des comptes a présenté hier son rapport public annuel pour la partie 2015. Au sein du chapitre dédié à l'enseignement supérieur, une large étude est menée sur le réseau des oeuvres universitaires et scolaires. La cour des comptes préconise une modernisation indispensable, basée sur une liste de propositions de réformes.

La Cour des Comptes préconise notamment une ouverture vers le privé, et un "transfert des activités du CROUS" vers d'autres opérateurs. **La FAGE rappelle avec fermeté son opposition à toute suppression ou à tout transfert d'une ou plusieurs missions des CROUS. La FAGE précise d'ailleurs que des efforts sont déjà engagés par le CNOUS et les CROUS afin d'assurer une montée en charge de la qualité des prestations de restauration. L'ouverture à la concurrence privée n'est pas une solution. Elle n'aura pour effet que la précarisation des étudiants, ce que la FAGE ne peut accepter.**

Par ailleurs, s'il est crédible que l'organisation en réseau provoque une multiplication de certains efforts et empêche un traitement égal de tous les étudiants sur le territoire, la FAGE rejoint la volonté d'étudier les moyens **de doter le Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires de moyens financiers et juridiques permettant un pilotage stratégique** et assurant une harmonisation sur l'ensemble du territoire.

De même, l'organisation des 28 CROUS est vieillissante et devra être réinterrogée par la récente réforme des régions. La FAGE préconise que soit étudiée, au cas par cas, la situation de chaque territoire afin de définir des possibilités de fusions de CROUS en cohérence soit avec l'espace d'une Communauté d'Universités et d'Établissements, soit avec une aire régionale.

La question de l'adaptation des CROUS aux nouveaux rythmes est urgente. Les rythmes universitaires sont aujourd'hui irréguliers sur l'année et doivent entraîner un changement de pratiques de tous les acteurs. **La FAGE estime que les CROUS doivent être mis en capacité d'assurer une certaine flexibilité de leurs activités afin de palier aux périodes les plus denses de l'année, et de s'adapter aux plus calmes.**

Le rapport épingle enfin un mauvais contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers par les établissements. La FAGE tient à rappeler que le phénomène d'étudiants boursiers volontairement non-assidus est plus que marginal. **La FAGE refusera tout espace de négociation qui aurait pour porte d'entrée la stigmatisation des étudiants.** Néanmoins, il apparaît nécessaire de procéder à des aménagements relatifs à la coordination des établissements et des CROUS quant à la communication de l'effectivité de l'inscription des étudiants, parfois tardive. La FAGE est prête à s'impliquer sur le sujet à condition que le corollaire soit l'ouverture de droits pour les étudiants, notamment l'obligation pour tous les établissements de mettre en place des chartes des régimes spéciaux d'études, permettant aux étudiants salariés, parents, artistes, sportifs, etc... d'adapter leurs rythmes afin de réussir dans les différents parcours de vie.

La modernisation des CROUS est aujourd'hui une nécessité pressante. La FAGE attend de la ministre Vallaud-Belkacem qu'elle en fasse une des priorités du Plan National de Vie Etudiante annoncé lors de ses vœux.

contacts presse

Yoann Conan

Attaché de presse de la FAGE

06 75 33 79 30

yoann.conan@fage.org

Alexandre Leroy

Président de la FAGE

06 86 63 41 44

president@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNQUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP